

## STAGE PLEIN AIR à *ITXASSOU* 5 au 11 juin 2016

Facultatif, réservé prioritairement  
aux élèves inscrits à l'Association Sportive

Organisé depuis 26 ans par les Professeurs d'EPS

Lycée Jacques Prévert – 30, route de Saint-Paul – 27500 PONT-AUDEMER 02.32.41.53.10

### DOSSIER DESTINÉ AUX FAMILLES DES STAGIAIRES



*Hydrospeed*



Randonnée avec nuit en refuge ou  
belle étoile



Pelote basque

# *Itxassou*



Surf sur l'Océan



*Rafting*



Randonnée aquatique

M. BOLGARD - P. BOULO - F. BOVE - N. CHABAS – H. JOSQUIN

<http://prevert-eps.spip.ac-rouen.fr>

<https://www.facebook.com/AsPrevertPontAudemer>

## INFORMATIONS AUX FAMILLES

### Départ : dimanche 5 Juin 2016

Lieu du rendez-vous : parking du lycée Prévert

Horaire : 05h00 dans la nuit du samedi au dimanche Prévoir Petit Déjeuner et Pic Nic

### Retour : samedi 11 juin 2016

Lieu du rendez-vous : parking du lycée Prévert

Horaire : vers 10h00 (à confirmer)

#### → Documents à conserver

- Liste des stagiaires
- Présentation du centre et situation géographique
- Présentation des activités :
  - organisation
  - encadrement
  - description des activités
- Financement :
  - modalités de paiement et aides possibles
- Liste de l'équipement à prévoir
- Information sur le protocole d'inscription retenu.

#### → Documents à recopier :

- ⤴ Modèle de courrier pour une demande de subvention (**exclusivement réservé aux municipalités et aux comités d'entreprise**).

#### → Documents à photocopier :

- ⤴ Attestation de stage à fournir avec les demandes de subvention.
- ⤴ RIB de l'association sportive et coupon à compléter impérativement par les organismes sollicités (mairie ou comité d'entreprise)

#### → Documents à compléter, signer et rendre :

- Autorisation parentale
- Certificat médical
- Règles de vie
- Brevet de 50m de natation ou sa photocopie
- Attestation d'assurance

## LISTE DES STAGIAIRES – 2016

1 CARON Hugo 201 AS G	26 LOUIS Léonore 207 AS F
2 CAUCHE Garance 201 AS F	27 MIGNOT Raphaël 207 AS G
3 GUYOMARD Quentin 201 AS G	28 CHATEL Céline 208 AS F
4 ANNE Chloé 202 F	29 MAILLOUX David 209 G
5 BONDIS Justin 202 G	30 LENORMAND Sarah 209 F
6 CHANTRAN Hugo 202 G	31 BON Kim 209 AS F
7 DOLIGE Simon 202 G	32 CAHARD Mathilde 209 AS F
8 LOUVEL Jérémy 202 G	33 DEBRUYNE Lola 209 AS F
9 MENDES Igor 202 G	34 HUREL Anaïs 209 AS F
10 COUTURE Thomas 202 AS G	35 BESSIRAD Lucie 210 AS F
11 DUTRIEUX Marceau 202 AS G	36 GAUTIER Mathéo 210 AS G
12 FOLIOT Antoine 202 AS G	37 MEUNIER Nolwen 210 AS F
13 HAREL Alice 202 AS F	38 MOREAU Thomas 210 AS G
14 HUNOUT Lilian 202 AS G	39 LIEVENS Raphaël 211 AS G
15 NEDEAU Tanguy 202 AS G	40 TROPEZ Maxyne 211 AS F
16 RIETZLER Victor 202 AS G	41 SIMON Enola 212 F
17 DELABARRE Dorine 203 F	42 VELAIN Paul 212 AS G
18 WALIGORA Mathilde 203 F	43 MINARD Angèle 213 F
19 JAY Clément 205 G	44 DUVAL Clara 214 F
20 BOULLARD Antoine 205 AS G	45 GOSSE Victoire 214 F
21 GOASMAT Louis 205 AS G	46 JACQUES Hortense 214 F
22 BRON Gilles 207 G	47 TOURNEMINE Grégoire 214 G
23 LECORNU Tobias 207 AS G	48 BUREL Anna 214 AS F
24 LEFEBVRE Alexis 207 AS G	49 FORQUES Pierre 214 AS G
25 LEPORSE Maxime 207 AS G	50 SAVARY Lauryne 214 AS F

## LE PROTOCOLE D'INSCRIPTION

1. Les élèves ont **eu 15 jours** pour se pré-inscrire à compter de la distribution du document « informations aux parents ». Si des places sont encore disponibles, la période d'inscription sera prolongée.
2. Les **adhérents à l'Association Sportive et les participants réguliers** à ses activités (entre la rentrée de septembre et la date de distribution du document d'inscription) sont prioritaires. C'est pour cela que les élèves qui participeront à des activités proposées par l'AS au 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> trimestre doivent s'inscrire à l'Association Sportive dès le début de l'année.
3. Si la liste des inscrits au stage est trop longue : les **redoublants** ayant déjà participé au stage ne seront pas retenus.
4. Si la liste des inscrits au stage est toujours trop longue, un tirage au sort est réalisé parmi les élèves non-inscrits à l'AS.  
Les élèves ayant été **exclus** de l'établissement ne seront pas admis au stage

**Pour être définitivement inscrit(e), il faut avoir participé solidairement aux activités de financement du stage (l'argent de la vente des grilles de chocolat de Noël récolté sera réparti à l'ensemble des stagiaires).**

## L'HÉBERGEMENT

**Adresse du responsable :** CLUB ALPES PYRENEES – Agence commerciale La Roque d'Anthéron (13) - 04-42-39-70-96

<http://www.club-alpes-pyrenees.com>

**Adresse du centre :** EVASION 64 SARL, Maison Errola  
Quartier Errobi, Hiriberria Itxassou 64250

**N° de téléphone du centre :** 05 59 29 98 09

**Directeur du centre :** EVASION 64



### Localisation Géographique :



### Description du centre :

Dans un cadre naturel préservé au cœur du pays basque, le camping est situé sur la base de Hiriberria entre mer (30 minutes) et montagne.

Les élèves seront hébergés en BENGALIS de 10 à 16 lits, équipées de sanitaires complets en dur à l'extérieur.

Les draps ne sont pas fournis par le centre, il est nécessaire d'avoir un duvet

**Le centre en Bengalis est exclusivement réservé pour notre séjour.**

### Repas :

Les repas seront essentiellement pris au centre.

Ils ne sont pas servis à table: les élèves réaliseront le service (chercher les plats en fonction du nombre de personnes à leur table), ils mettront et débarrasseront le couvert.

Les repas sont prévus du dimanche soir au vendredi soir en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner).

**Prévoir un repas pour le dimanche 5 juin 2016 midi.**

## LES ACTIVITÉS

- **Histoire** : histoire commentée du pays basques et de ses traditions.
- **Sciences** : Activité en Sciences physiques et rallye maths
- **T.I.C.E** : Les élèves participent par groupe d'activité tous les soirs à l'actualisation en direct du site de l'A.S. En manipulant les images numériques de leurs appareils photos pour une mise en ligne sur internet.

### Adresse du site :

<http://prevert-eps.spip.ac-rouen.fr>

### → Organisation des activités sportives :

*Proposition de planning modifiable si besoin*

dim 5 juin	Lun 6 juin	Mar 7 juin	Mer 8 juin	Jeu 9 juin	Ven 10 juin
	Rando pédestre Pic nique	Rando pédestre  Pic nique	Surf (groupe 1)  Pic nique  Temps libre	Hydrospeed GROUPES A et B  Rafting GROUPE C	Rando aqua Pic nique
arrivée	Rando pédestre grillade	PELOTES BASQUES		Surf (groupe 2)  Temps libre	Départ 20h00
		GROUPE A 15H30 17H00	GROUPE B 17H00 18H30	GROUPE C 18H30 20H00	

Lors des différentes activités, les élèves seront répartis en groupes de 7 à 10 élèves avec un enseignant du lycée Jacques Prévert. Les activités seront encadrées par un moniteur diplômé d'état.

Les activités proposées requièrent un niveau sportif normal mais leur enchaînement impose une bonne santé physique et une bonne hygiène de vie : bonne alimentation et bon sommeil.

Activités sur la plage encadrées par les professeurs du lycée :  
**Beach Volley, Beach Soccer et Beach Rugby.**



Activités encadrées par des professionnels :  
**Randonnée** en altitude avec nuit à la belle étoile  
**Hydrospeed** sur rivière  
**Rafting**  
**Surf à l'Océan**



Randonnée aquatique (sauts et descente de torrents)  
**Pelote Basques (à main nue, pala, xala et chistéra)**

Le soir, des activités pourront être proposées : veillées préparées, organisées et animées par les élèves.



## L'ÉQUIPEMENT

### → *L'Équipement personnel nécessaire et indispensable aux activités*

#### **ACTIVITÉ TERRESTRE - RANDONNÉE :**

Sac à dos solide et confortable ( 50 à 60 litres) pouvant contenir un duvet + change + nourriture+ bâche.

Vêtements de pluie et vêtements chauds

Chaussures de marche étanches

Gourdes, Lunettes de soleil, Chapeau, Crème solaire

Duvet, Change, Bâche de 2m / 3m

Sacs poubelles pour séparer le linge et lutter contre la pluie.

Doudou

#### **ACTIVITÉS AQUATIQUES – RAFTING, HYDROSPEED, PIROGUE HAWAÏENNE, RANDONNÉE PMT, VTT:**

#### ***SAVOIR NAGER 50 mètres ET S'IMMERGER (attestation obligatoire)***

Maillot de bain

T-shirt pour porter sous la combinaison

Vielles baskets

Change et serviette de bain

### → *L'Équipement personnel conseillé*

Papier, crayon, appareil photo numérique (de faible valeur), musique sur clé (playlists ou Deezer)

→ **Déconseillés : les objets de valeur !!**



## LES DOCUMENTS à remettre au bureau EPS

**Pour le vendredi 20 mai 2016 (délai de rigueur)**

- Certificat médical : document joint à faire compléter par un médecin.
- «Règles de vie» : document joint à lire attentivement et à co-signer (parents et stagiaire)
- Photocopie du brevet de natation de 50 mètres : document joint à faire compléter par une personne habilitée.
- Photocopie d'une attestation d'assurance - responsabilité civile.

⇒

**Il serait préférable de remettre au bureau EPS le dossier complet en une seule fois.**



*Lycée Jacques Prévert  
30, route de St Paul  
27500 Pont-Audemer*

*Stage Plein Air  
Juin 2016*

**Objet : Certificat médical de moins de trois mois** (à faire à partir du mois de mars)

Stage Plein Air du 5 au 11 juin 2016

Activités sportives : surf, pelote basque, Rafting, Hydrospeed, Randonnée pédestre avec nuit à la belle étoile, Randonnée aquatique.

Je, soussigné(e) : .....

Docteur en médecine, certifié après examen

que l'élève : (nom prénom) .....

Né(e) le : ..... Classe : .....

- présente, à ce jour, une absence de signe clinique apparent contre – indiquant la pratique des sports de plein air
- est en bonne santé, ne présente pas de signe de maladie contagieuse cliniquement décelable et peut être admis en collectivité.

Fait à : .....

Le : .....

CACHET ET SIGNATURE DU MEDECIN





NOM :  
:

PRENOM :

CLASSE

## REGLES DE VIE

Une vie de qualité en collectivité suppose que chacun respecte un certain nombre de règles afin de vivre un séjour enrichissant, dans la bonne humeur et le plaisir des activités partagées pour l'ensemble des élèves et des enseignants.

### CONSIGNES GENERALES :

- respecter l'heure de départ le dimanche matin à 5h00 et l'heure de retour le samedi matin
- respecter les horaires des activités, des repas, et de «l'extinction des feux» précisés en début de stage.
- mettre le couvert et débarrasser les tables après les repas.
- ranger sa chambre et la maintenir propre, chaque jour.
- participer à la mise en place et au rangement du matériel pédagogique.
- interdiction de fumer dans les locaux (ramasser les mégots à l'extérieur) ainsi que durant les temps d'activités.
- la présence et la consommation d'alcool et de substances illicites sont interdites.
- chaque élève devra rester dans l'enceinte du lieu d'hébergement au retour des activités.
- les éventuels dégâts seront facturés aux familles des élèves responsables de dégradations volontaires.
- la présence d'objets de valeur est fortement déconseillée. L'assurance de l'Association Sportive du Lycée J. Prévert et celle du centre d'accueil ne couvrent pas la perte des objets de valeur.
- des consignes particulières seront données en début de stage. Chaque participant, inscrit au stage, s'engage à les respecter.
- **Tout élève qui aura eu, durant l'année scolaire, un avertissement administratif d'ordre disciplinaire, ne sera pas autorisé à participer au stage.**

**En cas de non-respect du règlement, ou de mise en danger de la vie d'autrui, et après avis du chef d'établissement, l'équipe éducative peut être autorisée à suspendre la participation d'un élève au stage.**

**Date : le**

**Signatures :**

**Le Proviseur  
M. JEANDE**

**Les Enseignants**

**Les Parents**

**L'élève**